

**VITAL ET CORPORATION MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC MODIFIENT
LES TERMES DE L'ACQUISITION DE KIPAWA/ZEUS****FAITS SAILLANTS**

- Vital a précédemment conclu une entente pour acquérir la participation de 68 % de Corporation Métaux Précieux du Québec dans le projet Kipawa et de 100 % des projets de terres rares lourdes Zeus au Québec, Canada, pour 8 millions de dollars canadiens échelonnés sur 5 ans¹
- Diligence raisonnable technique et juridique réalisée avec succès
- Période de diligence raisonnable prolongée de 9 mois pour permettre un engagement plus large avec les communautés locales lors de la définition des plans de développement du projet
- Kipawa et Zeus sont des projets de terres rares lourdes qui complètent les opérations de terres rares légères de Vital à Nechalacho

Vital Metals Limited (ASX: VML) (« VML », « Vital », « Vital Metals » ou « la Société ») annonce qu'elle a modifié les termes pour l'acquisition par VML de la participation de 68 % de Corporation Métaux Précieux du Québec (TSX.V : **QPM**, OTCQB : **CJCF**, FSE : **YXEP**) (« **QPM** ») dans le projet d'exploration de Kipawa et de la participation de 100 % de QPM dans le projet d'exploration de Zeus (« les Projets »).

Les termes de l'acquisition ont été modifiés pour prolonger la période de diligence raisonnable de 9 mois jusqu'au 30 septembre 2022. Cette prolongation permettra à Vital d'entreprendre un engagement plus important avec les communautés locales qui contribuera à éclairer les détails de son plan de développement ultérieur des Projets en concertation avec les collectivités locales.

Geoff Atkins, directeur général de Vital Metals, a déclaré :

« Nous sommes heureux d'annoncer que Vital a complété avec succès sa vérification diligente technique et juridique sur le projet de terres rares de Kipawa. Nous sommes également heureux d'annoncer que, dans le prolongement de ce processus, nous allons maintenant élargir notre engagement avec les communautés locales de Kipawa et en particulier avec les Premières Nations de Kebaowek et de Wolf Lake pendant la phase de définition du projet au cours des 9 prochains mois. L'engagement de Vital est d'établir des relations et des partenariats locaux solides. Nous espérons que cet engagement pendant la phase de définition du projet nous permettra d'établir de solides relations et partenariats autochtones et communautaires à Kipawa, comme nous l'avons fait avec succès à la mine Nechalacho dans les Territoires du Nord-Ouest. »

¹ Se référer au communiqué de presse de l'ASX: 'Vital Enters Agreement to Acquire Heavy Rare Earth Projects, 11 August 2021'

Le chef de la direction de QPM, Normand Champigny, a déclaré :

« Nous sommes ravis de l'avancement du processus de diligence raisonnable et saluons l'engagement de Vital à établir des relations et des partenariats locaux solides. »

Depuis la signature de l'accord pour l'acquisition des Projets, Vital a réalisé une diligence raisonnable technique et juridique qui s'est avérée satisfaisante.

- FIN -

Pour plus amples renseignements, communiquer avec :

M. Geoff Atkins
Directeur général
Vital Metals Limited
Tél.: +61 2 8823 3100
Courriel: vital@vitalmetals.com.au

M. Normand Champigny
Chef de la direction
Corporation Métaux Précieux du Québec
Tél.: +1-514 979 4746
Courriel: nchampigny@qpmcorp.ca

La divulgation de ce communiqué a été autorisée par les conseils d'administration de Vital et de QPM.

À PROPOS DE CORPORATION MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC

QPM est une société d'exploration aurifère avec de vastes terrains dans la région très prometteuse d'Eeyou Istchee Baie-James, au Québec, à proximité de la mine d'or Éléonore de Newmont Corporation. Le projet phare de QPM est le projet Sakami avec des teneurs significatives et des cibles bien définies prêtes à forer. L'objectif de QPM est d'avancer rapidement le projet à l'étape de l'estimation de ressources minérales.

AU SUJET DE VITAL

Vital Metals Limited (ASX : VML) est le producteur canadien de terres rares depuis le début des activités de son projet de terres rares Nechalacho au Canada en juin 2021. Elle détient un portefeuille de terres rares, de métaux technologiques et de projets aurifères situés au Canada, en Afrique et en Allemagne.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué comprend des énoncés prospectifs. Souvent, mais pas toujours, les énoncés prospectifs peuvent généralement être identifiés par l'utilisation de mots prospectifs tels que « peut », « sera », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « estimer », « anticiper », « continuer » et « orientation » ou d'autres termes similaires et peuvent inclure, sans s'y limiter, des déclarations concernant les plans, les stratégies et les objectifs de gestion, les dates de début de la production ou de la construction prévues et les coûts prévus ou la production.

Les énoncés prospectifs impliquent intrinsèquement des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, performances et réalisations réels de QPM diffèrent sensiblement de tous résultats, performances ou réalisations futurs. Les facteurs pertinents peuvent inclure, sans s'y limiter, les variations des prix des produits de base, les fluctuations des taux de change et les conditions économiques générales, l'augmentation des coûts et de la demande d'intrants de production, la nature spéculative de l'exploration et du développement de projets, y compris les risques d'obtention des licences et permis nécessaires, et la diminution des quantités ou des niveaux de ressources ou de réserves, les risques politiques et sociaux, les modifications du cadre réglementaire dans lequel QPM opère ou pourrait à l'avenir opérer, les conditions environnementales, y compris les conditions météorologiques extrêmes, le recrutement et la rétention du personnel, les problèmes de relations industrielles et les litiges.

Les énoncés prospectifs sont basés sur les hypothèses de bonne foi de QPM et de sa direction concernant les environnements financiers, de marché, réglementaires et autres qui existeront et affecteront les activités et les opérations de QPM à l'avenir. QPM ne

donne aucune assurance que les hypothèses sur lesquelles sont basées les déclarations prospectives se révéleront correctes, ou que les activités ou les opérations de QPM ne seront pas affectées de manière significative par ces facteurs ou d'autres facteurs non prévus ou prévisibles par QPM ou la direction ou hors du contrôle du QPM.

Bien que QPM tente d'identifier les facteurs qui entraîneraient une différence substantielle entre les actions, les événements ou les résultats réels et ceux divulgués dans les énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, les performances, les réalisations ou les événements réels ne soient pas anticipés, estimés ou prévus, et de nombreux événements échappent au contrôle raisonnable de QPM. Par conséquent, les lecteurs sont avertis de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont donnés à la date de divulgation uniquement. Sous réserve de toute obligation continue en vertu de la loi applicable ou de toute règle de cotation boursière pertinente, en fournissant ces informations, QPM ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser publiquement les énoncés prospectifs ou à informer de tout changement dans les événements, les conditions ou les circonstances sur lequel un tel énoncé est basé.